AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-8-66 527424

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin Technique n° 71 — 2 AOUT 1966

AVERTISSEMENTS — VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Les conditions climatiques restent toujours très favorables au développement de la maladie dont les manifestations sont souvent nombreuses sur la jeune végétation. La généralisation du Mildiou sur tout le feuillage pourrait avoir de graves répercussions sur la maturation des raisins et sur le développement du bois de taille.

En conséquence, il est recommandé d'effectuer un traitement dès que possible. Cette application devant être la dernière une longue durée d'efficacité est indispensable ; il est donc conseillé d'utiliser les produits cupriques ou organo-cupriques à dose forte et de soigner particulièrement la pulvérisation.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Dans toutes les situations où des taches sur feuilles sont visibles il est conseillé d'effectuer une nouvelle application. Ce traitement est obligatoire dans les communes déclarées contaminées par le Black-Rot par arrêté préfectoral.

VERS DE LA GRAPPE

L'activité des papillons du deuxième vol se poursuit et de nouvelles pénétrations sont à craindre durant les prochains jours. Le temps que nous subissons actuellement a lessivé le dernier traitement et favorisé le développement de la Pourriture Grise. Il est absolument indispensable d'éviter les attaques des chenilles qui sont très souvent à l'origine du développement de cette maladie.

En conséquence, dans tous les vignobles où les vers de la grappe se sont manifestés au cours du mois de Juin il est conseillé d'effectuer un traitement dès réception de ce Bulletin. Nous rappelons que les poudrages sont à préférer aux pulvérisations pour lutter contre la deuxième génération.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le deuxième vol est commencé. Malgré des conditions climatiques assez peu favorables à l'activité de ce ravageur des pénétrations sont toujours à craindre. Les pluies abondantes de ces derniers jours ont lessivé la dernière application.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement qui devra être terminé au plus tard tout au début de la semaine prochaine en utilisant un des produits mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné et en respectant la législation en vigueur.

P.1144

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les conditions climatiques actuelles étant très favorables aux contaminations secondaires il est conseillé d'ajouter un produit fongicide dans la bouillie destinée à combattre le Carpocapse.

INFORMATIONS

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE

Des attaques parfois sérieuses de la maladie sont observées dans les cultures insuffisamment protégées. Il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès réception de ce Bulletin.

MILDIOU DE L'OIGNON

Des contaminations graves sont observées dans les situations les plus favorables à la maladie. Un nouveau traitement est nécessaire sur toutes les cultures en pleine végétation.

SEPTORIOSE DU CELERI

Tant que les conditions climatiques actuelles persisteront la protection devra être parfaite. Il est conseillé d'effectuer un traitement en utilisant un des produits mentionnés dans notre Bulletin du 18 Mai.

CULTURES OLEAGINEUSES

DESINFECTION DES SEMENCES DE COLZA

Différents ennemis peuvent détruire les semis de colza, notamment les champignons responsables de la "fonte des semis" et les altises qui rongent les feuilles dès la levée.

La désinfection des semences avec des produits fongicides et insecticides ou des produits mixtes permet d'éviter ces attaques en protégeant les jeunes plantules pendant la période où elles sont les plus sensibles. Les fongicides les plus utilisés contre la "fonte des semis" sont ceux à base de Thirame ou T.M.T.D., de Manèbe, d'Oxyquinoléate de cuivre, d'Organo-mercurique.

Parmi les insecticides c'est le Lindane qu'il convient d'utiliser. Il faut choisir des poudres ayant une haute teneur en matière active et il est nécessaire d'employer 30 à 40 g de Lindane par kilo de semences. Celles-ci sont enrobées auparavant avec un peu d'huile végétale à raison d'une cuillérée à café pour 2 kg de semences.

Généralement les étiquettes portées par les sacs indiquent si un traitement a déjà été réalisé. Cela permet d'éviter de les traiter deux fois avec un même produit.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans.   Le Directeur Gérant : L. BOUYX.